Effets de la Cour d'assises. — Vendredi matin, la gendarmerie de Lille transférera de la prison de Lille à celle de Douai un certain nombre de malfaiteurs qui comparaîtront aux assises de février. Signalons, parmi ces prisonniers, Stéphanie Louck, coupable d'infanticide à Lambersart, Louis Deurumaux, l'assassin du père Serrure, à Fives, Couteau, etc.

Un dormeur dévalisé. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, Emile V..., 35 ans, journalier, à Hellemmes, venait cuver son vin sous le hall de sortie de la Gare. Il s'endormit sur le macadam, mais eut la douleur de constater à son réveil que son porte-monnaie contenant 30 fr. avait disparu.

ANIOS Supprime MAUVAISES ODEURS chez Droguistes, Epiciers, etc.

Il fit honneur à son nom. — Eloi Bataille, 19 ans, manœuvre de maçon, rue des Robleds, 9, pérorait hier soir, en gesticulant dans la rue des Etaques.

Un rassemblement de badauds se forma que l'agent A. Delcourt, voulut disperser.

Le pochard jugeant cette intervention inopportune allongea un coup de pied à l'agent qui dût appeler à son aide un agent en bourgeois, nommé Baert et un employé de chemin de fer, M. Guidez. Non sans mal, après avoir reçu maints horions, les trois hommes réussirent à conduire l'ivrogne au poste de police de la rue de Fives. Procès-verbal a été dressé au batailleur.

Le meilleur sucre blanc est le **SUCRE BEGHIN** ; il se reconnaît à sa blancheur et à sa *fonte régulière*.

Agression ou accident ?

Mercredi soir, vers minuit, le bruit se répandait à Lille qu'un grave accident s'était produit sur la ligne du nouveau boulevard, près de Wasquehal.

Renseignements pris, il ne s'agissait que d'une banale agression ou d'un accident bénin.

Vers 11 heures 1/2, le wattman d'un car Mongy revenant de Tourcoing, stoppait brusquement entre le Château-Rouge et Le Quesne, sur le territoire de Marcq-en-Barœul. Il venait en effet d'apercevoir, dans l'entre-voie, le corps d'un homme. Celui-ci gisait inanimé sur le sol ; il avait le visage ensanglanté.

Aidé du receveur, le wattman plaça l'inconnu sur la plate-forme du car et le véhicule jusqu'au dépôt.

Un docteur fut mandé de la Madeleine ; il examina le blessé et constata qu'il portait au front et à la tempe gauche des blessures qui paraissaient provenir d'une chute sur le ballast. Il constata aussi que l'homme était abominablement ivre.

Quel était ce blessé ? On ne le sait. D'une voix pâteuse, il répondit aux multiples questions qui lui furent posées qu'il travaillait à Croix, rue du Long-Pavé, chez M. Victor.

Tout porte à croire que cet homme se sera attardé dans un estaminet et se sera ensuite égaré sur le boulevard.

Il n'avait sur lui aucun papier d'identité et pas un sou. Peut-être aussi fut-il victime d'une agression. L'enquête nous le dira.

TRÈFLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur

ROUBAIX

Respect aux morts !

Pour installer le réseau de l'éclairage électrique, on a, plusieurs fois déjà, remué le sous-sol autour de l'église Saint-Martin.

Actuellement encore, on creuse la chaussée du Contour.

Or, chaque fois qu'on a exécuté des travaux de ce genre à cet endroit, les terrassiers ont retiré quantité d'ossements humains provenant du cimetière qui, autrefois, entourait l'église.

Et chaque fois ces ossements ont été de nouveau enfouis à la même place, pour réapparaître on peu plus tard, sous les coups de pioche que nécessitaient d'autres travaux.

Il nous semble qu'il y a là, sinon une profanation, tout au moins un manquement au respect dû aux morts.

Qu'au cours de travaux de terrassement on ramène au jour des ossements humains, cela est inévitable quand ces travaux s'exécutent sur l'emplacement d'un ancien cimetière.

Mais est-il nécessaire de les arracher ainsi de terre cinq ou six fois ?

Non, certes.

Nous pensons qu'il serait très facile d'éviter le renouvellement de ces faits, qui ont quelque chose de très pénible.

Pourquoi ne ferait-on pas transporter au cimetière et enterrer dans une fosse commune les ossements découverts de cette façon ?

Nous espérons que cette proposition trouvera bon accueil près de l'Administration municipale.

UNE EXPLOSION DE GAZ

UN OUVRIER BLESSÉ

Depuis quelques mois, l'éclairage diminuant d'intensité dans l'établissement de MM. Achille Bayart et fils, fabricants, 9, Grande-Rue, les patrons avisèrent la Société Roubaisienne d'Eclairage, qui envoya, hier matin, deux ouvriers chargés de dégager les conduites obstruées.

Ces derniers, après avoir commencé leur travail, s'en allèrent déjeuner vers huit heures et demie. Ils recommandèrent auparavant à une femme occupée chez le concierge de ne laisser descendre personne à la cave pendant leur absence.

La journalière comprit mal ce qu'ils lui avaient dit et ne put le répéter exactement au concierge.

Vers neuf heures moins dix, un employé, désirant éclairer son bureau, vint demander au domestique, M. Théodore Grave, 49 ans, rue Rossini, 14, au Blanc-Seau, de descendre à la cave pour ouvrir le compteur.

M. Grave descendit avec un rat-de-cave allumé ; ne sachant pas bien comment s'y prendre, il se fit accompagner par la fille du concierge, Mlle Germaine Leclercq.

A peine avait-il ouvert le compteur qu'une violente explosion se produisit. Le rat-de-cave allumé avait enflammé le gaz, qui s'échappait en grande quantité par une ouverture que les ouvriers gaziers n'avaient pas bouchée avant d'aller déjeuner.

Mlle Germaine Leclercq, qui se trouvait près de l'entrée de la cave, put fuir sans avoir été atteinte par l'explosion. Mais M. Théodore Grave fut brûlé sur toute l'étendue du cou.

Il parvint à sortir seul de la cave et fut conduit dans une pharmacie du contour Saint-Martin, où l'on constata que ses brûlures n'étaient pas graves.

Après un premier pansement, on le reconduisit chez lui en voiture.

Le domestique portait aussi une plaie contuse au-dessous de l'œil gauche ; il s'était fait cette blessure alors que, renversé par la violence de l'explosion, il était tombé sur le calorifère.

Cependant, les pompiers avaient été appelés ; ils arrivèrent rapidement Grande-Rue et, par le soupirail dont ils avaient arraché la grille, arrosèrent abondamment la cave, où un commencement d'incendie s'était déclaré.

Les dégâts ont été importants. Un compteur qui se trouvait au-dessus de celui qui avait fait explosion a été détruit.

Les grèves

Les cinquante ouvrières soigneuses en grève de la filature de MM. Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, ont repris le travail. Les patrons ont promis d'examiner leurs réclamations.

—o—

Cinquante ouvriers plieurs de l'établissement Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, avaient quitté le travail mardi pour protester contre le déplacement d'un camarade de travail. Ils ont décidé de rentrer à l'usine ce matin, un arrangement étant intervenu avec les patrons.

—o—

Cinquante ouvriers de la filature de M. Emile Toulemonde, rue Olivier-de-Serres, se sont mis en grève hier.

Ils ont décidé de présenter à leur patron une liste ne contenant pas moins de *onze* réclamations : réintégration d'un ouvrier congédié ; augmentation de 50 0/0 sur toutes les chaînes ; augmentation de 4 0/0 pour toutes les cannettes ; paiement au prix des autres couleurs pour les roses, les blanchis et les verts ; journée de 10 heures au lieu de 11 ; un rattacheur supplémentaire par métier ; 10.500 numéros en 60 heures au lieu de 12.540 ; 0 fr. 35 centimes à l'heure au lieu de 32 pour les rattacheurs ; 47 centimes au lieu de 42 pour les fileurs ; 1 fr. de gratification aux fileurs pour le défilage et 0 fr. 50 pour le cassage ; 1 fr. d'indemnité pour le grand nettoyage.

—o—

Dix rattacheurs de l'établissement Motte et Blanchot, rue de Babylone, se sont mis en grève hier. Ils réclament une augmentation de 25 centimes par jour.

—o—

Les tisserands de l'établissement Boulangé, rue Horace-Vernet, en grève depuis le mercredi 1er décembre, ont présenté les revendications suivantes à leur patron :

Travail sur un métier seulement de l'article cardé 8, double largeur ou démontage de cet article ; Paiement à 1 centime 50 des articles payés à 1 centime 35 ; Ne donner que sur un métier l'article mohair avec 1 centime d'augmentation ; 1 centime d'augmentation sur tous les articles dépassant 12 lames ; Travail sur un métier de l'article 3 bouts 36 ; Lisières anglaises, 1 centime ; Partage des amendes deux fois par année.

POUR LES FETES OFFREZ
LE GATEAU-UNION UNION-CAKE
aux fruits et liqueurs. (Le roi des desserts). 59, Grande-Rue et dans 1res les bes épiceries.

Réunions des Commissions municipales. — Les 1re et 3e Commissions se réuniront aujourd'hui jeudi, à six heures du soir. Ordre du jour :

Sociétés de secours mutuels : L'Alliance Familiale Roubaisienne ; subvention ; modification à la délibération du 3 décembre 1909. L'Amicale et Mutuelle des Ouvriers municipaux de Roubaix ; demande de subvention pour 1910. — Bascules publiques ; Réparations ; marché de gré à gré ; approbation. — Hôtel de Ville : Installation d'un paratonnerre ; devis descriptif et marché de gré à gré ; approbation. — Crèches municipales : Fourniture de beurre et d'œufs ; marché de gré à gré. — Assistance publique : Contingent de la Ville dans les dépenses d'entretien des enfants trouvés et abandonnés ; solde de la part contributive pour 1909 ; crédit supplémentaire. — Agents municipaux ; Habillement ; fourniture de draps ; marchés de gré à gré.

— Ce soir également, à six heures et demie, réunion de la 3e Commission. Ordre du jour : Caisse municipale des retraites : Liquidations de pension. — Reliures : Marché de gré à gré.

Etrennes aux ménagères. — Livres de cuisine depuis 20 cent. jusqu'à 1 fr. 50. — Cent façons pour végétariens. — Cent façons de préparer un plat en quelques minutes, à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Mort dans la rue. — Un ouvrier tisserand, M. Jules Delfortrie, 52 ans, rue Delespaul, 47, s'est affaissé brusquement, mercredi matin, alors qu'il passait place de la Nation.

Transporté dans une maison voisine, il y a rendu le dernier soupir aussitôt arrivé. Le docteur appelé près de lui a attribué la mort à une congestion.

ÉLECTRICITÉ

Ouvriers spéciaux pour appartements. Renseignements et devis gratuits sur demande. P. PROUVOT, 100, rue de Soubise. Prix modérés.

Le noyé du quai d'Anvers reconnu. — L'identité du noyé retiré mardi du canal, par l'éclusier du quai d'Anvers, a été établie.

C'est un cantonnier de la Compagnie du Nord, Alphonse Heddebaut, 45 ans, demeurant à Geneck.

Sa famille, informée par les journaux de la découverte d'un noyé, à Roubaix, est venue le reconnaître, hier, à la morgue de l'hôpital.

Heddebaut n'avait plus reparu à son domicile depuis le 7 décembre dernier. On suppose que sa mort a été accidentelle.

Un plaignant qui aurait mieux fait de se taire. — Mardi soir vers quatre heures, Albert Agache, négociant en laines, rue de Valmy, 3, se présentait au commissariat de police du 1er arrondissement et portait plainte contre Léonie Vanuverloop, 22 ans, qui, disait-il, lui avait volé 15 francs dans une maison de la rue de l'Avocat.

Une enquête fut ouverte. Elle amena un résultat tout différent de celui que recherchait Agache.

Le commissaire avait remarqué un certain trouble dans l'attitude d'Agache ; il le fit fouiller, et, dans un mouchoir où il les avait dissimulées, on retrouva les trois pièces de 5 francs que, suivant ses déclarations, Léonie Vanoverloop lui avait volées.

En outre, la police apprit que le plaignant, non seulement n'avait pas été victime d'un vol, mais avait, au contraire, dérobé deux postures dans la maison de la rue de l'Avocat où il s'était rendu avec cette femme.

Bien que l'on croit que Albert Agache n'a plus la complète jouissance de ses facultés mentales, un procès-verbal a été dressé à sa charge pour vol et dénonciation calomnieuse.

Biscotine UNION pr Petits Déjeuners Goûter. Thés, etc.
Produit de suralimentation
ROUBAIX, 59, Grande-Rue, ROUBAIX

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 5 janvier

Naissances. — Marcel Fremerie, rue de la Balance, cour Degraeve, 5. — Denise Burlin, rue des Anges, cour Emélie, 7. — Lucienne Stackler, rue de la Paix, 57. — Joseph Keeremeickbrugge, rue Wagram prolongée, 29. — Marcel Fourmié, avenue Julien-Lagache. — Armand Banssart, rue de la Perche, 30.

Décès. — Elise Levêque, 36 ans, institutrice, rue de Rome, 84. — Valentine Piron, 10 ans, rue des Longues-Haies, cour Clarisse, 26. — Nestor Montaine, 46 ans, magasinier, rue Franklin, 15. — Jules Delfortrie, 52 ans, peigneron, rue Delespaul, 47. — Alphonse Debalsie, 67 ans, avenue Julien-Lagache. — Rosalie Lanneau, 72 ans, rue Victor-Hugo, 76.

WATTRELOS

Vie religieuse, à Wattrelos, pendant l'année 1909 :

A Saint-Maclou il y a eu 363 baptêmes, 148 mariages, 223 décès de grandes personnes et 68 enfants, en tout 291 décès.

A Saint-Vincent de Paul : 147 baptêmes, 75 décès, 50 mariages.

A Saint-Gérard : 50 baptêmes, 15 décès, 21 mariages.

A Notre-Dame du Bon-Conseil, qui a été ouverte le 25 septembre 1909, il y a eu 20 baptêmes, 6 décès, 7 mariages.

CROIX

Mouvement de la population en 1909. — Le bureau de l'état-civil a enregistré pendant l'année 1909 : 353 naissances, 133 mariages et 230 décès.

Chute dans un escalier. — Un chaudronnier, Achille Brice, 29 ans, demeurant rue de l'Ommelet, 191, au service de M. Seynave, serrurier, Grande-Rue, 101, est tombé dans un escalier de la maison de campagne de M. Albert Motte, rue Verte. Dans sa chute, l'ouvrier s'est blessé au poignet droit. Le docteur Hariet redoute une fracture du cubitus. Un mois de repos.

Cheval abattu. — M. Asseuw, marchand de chaussures, rue de Lille, a dû faire abattre son cheval qui, au cours de la nuit s'était fracturé une jambe par suite d'un embarras de chaîne. Le cheval avait une valeur de 700 francs.

La police veille ! — Un entrepreneur s'est vu dresser procès-verbal pour défaut d'éclairage de tranchée : un autre entrepreneur a été gratifié d'une contravention pour embarras d'une allée du cimetière au milieu de laquelle il avait déposé des matériaux.

CROIX. — Décès. — Louis Vinchon, 56 ans, sans prof., rue de Roubaix, 17.

WASQUEHAL

Au bureau de bienfaisance. — Hier, une distribution de sabots a été faite à tous les enfants indigents qui fréquentent les écoles laïques de la commune. Comme les années précédentes l'administration en a exclu tous les enfants pauvres qui fréquentent les écoles libres. Il est vrai que nous sommes au siècle de l'égalité pour tous.

Aux Petits-Ménages. — Nous croyons utile de signaler à M. le Maire qu'il serait nécessaire de faire passer la commission sanitaire aux Petits-Ménages afin qu'elle constate l'état infect qui règne dans l'un d'eux.

Cela tient à l'âge avancé de certains pauvres qui sont incapables d'y remédier eux-mêmes et qu'on laisse ainsi à l'abandon. Nous espérons que ce triste état de choses aura une prompte solution.

Procès-verbal. — M. Pagès, commissaire de police à Roubaix, a dressé procès-verbal pour ivresse et bris de clôture à Camille Decruynaere, 38 ans, demeurant au Gauquier, maison Delcroix.

FLERS

En descendant du car. — Hier soir, vers 6 heures 20, M. Alfred Dunand, demeurant rue du Haut-Vinage et conseiller municipal de Wasquehal, revenait de Lille, sur le car F no 2.

Arrivé à l'arrêt du Petit-Wasquehal, il voulut descendre avant l'arrêt complet du car, il tomba et fut traîné par le chasse-corps sur une longueur de 2 ou 3 mètres.

Transporté à l'estaminet de M. H. Desrumetz, M. Dunand y reçut les premiers soins, puis on le reconduisit chez lui. Il porte à la figure et aux genoux de multiples contusions et se plaint de douleurs à la tête, au bras et au genou gauche.

LYS-LEZ-LANNOY

La Fraude. — MM. Barets Jean et Demyttet A., brigadier et préposé des douanes de la brigade de Lannoy, étant de service hier matin, vers 5 heures 3/4, rue du Bois, ont arrêté deux individus porteurs de 20 kilogs de café vert et 1 k. 200 d'allumettes en bois, représentant une valeur de 65 francs 40. Ils ont déclaré se nommer Magnon J.-B., 47 ans, journalier, demeurant à Rethel (Ardennes), et Lecoche Léon, 44 ans, de Caugnax (Ardennes). Ils ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy pour être dirigés sur Lille ce matin.

TOURCOING

Retraite mensuelle des ecclésiastiques de la ville. — Cette retraite aura lieu demain, 1er vendredi du mois, à la chapelle Sainte-Marie des Anges, rue du Tilleul.

Premier exercice à 2 heures précises. A 4 heures, conférence dans la salle des adorateurs du T.-S.-Sacrement.

Accidents de travail. — Un rattacheur, Louis Dermeux, 48 ans, rue du Chêne-Houpline, 176, s'est fait un effort en soulevant un panier de bobines. Docteur Huriez ; repos de huit jours.

— Cyrille Dekimpe, 45 ans, chauffeur, rue des Piats à la suite d'une chute sur une brouette s'est fait une plaie de la lèvre supérieure. Docteur Defossez : repos de dix jours.

— Clément Desfontaines, 42 ans, ébarbeur, rue Femelart, a reçu un éclat de fonte dans l'œil droit. Docteur Bonte ; repos de 12 jours.

Un vol à la gare des Francs. — La nuit dernière, un ballot de 165 kilos de sucre, valeur 88 francs, a été volé dans un wagon remisé sur une voie de garage de la gare des Francs. Une enquête est ouverte par M. Broux, commissaire de police.

Les dévaliseurs de poulaillers. — Dans la nuit de mardi à mercredi, 15 poules et 1 coq ont été dérobés dans le poulailler de M. Auguste Delobel, maraîcher, rue du Général-Dampierre. Une enquête est ouverte au 2e arrondissement.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance DE TOURCOING

Séances des 2 et 3 janvier 1910

Désignation des Caisses	VERSEMENTS Nombre	Nou. livrets	Sommes	REMBOURSEMENTS Livrets sold.	Nombre	Sommes
Tourcg (Dim.	151	16	21.523	[illegible]	21	28.3[illegible] 31
Tourcg (Lun.	1[illegible]6	11	16.439	118	5	24.3[illegible]9 65
Blanc-Seau	11	3	2.3[illegible]9	0	1	8[illegible]6 15
Croix-Rouge	18	5	1.6[illegible]2	»	»	»
Halluin	11	5	599	7	1	1.8[illegible] 65
Linselles	7	2	1.530	16	3	5.179 08
Roncq	9	2	1.[illegible]71	14	3	7.[illegible]5 81
Bondues	1	»	100	2	1	1.[illegible] 91
Bousbecque	10	3	4.3[illegible]0	»	»	»
Neuville	7	1	1.[illegible]7	[illegible]	»	300 »
Mouvaux	15	»	7[illegible]2	1	2	611 94
Totaux	[illegible]	46	65.[illegible]7	1[illegible]6	3[illegible]	65.[illegible]7 [illegible]

Administrateurs de service

A Tourcoing : le dimanche : MM. Julien Roussel, Paul Decrême et Liboire Gruave ; le lundi : Jules Dassonville et Augustin Delesalle. — Au Blanc-Seau : M. E. Thieffry. — A la Croix-Rouge : M. E. Courtois. — A Halluin : M. L. Oson. — A Linselles : M. A. Delvordre. — A Roncq : M. E. Decottignies. — A Bondues : M. L. Lefebvre. — A Bousbecque : M. L. Dalle-Lorthiols. — A Neuville : M. H. Phalempin. — A Mouvaux : M. L. Carlier.

Jours et heures des Séances

A Tourcoing, 20, rue Nationale, le dimanche de neuf heures et demie à midi ; le lundi de dix heures à onze heures et demie.

Au Blanc-Seau, de huit heures à neuf heures et demie, le dimanche seulement.

A la Croix-Rouge, de neuf à dix heures, le dimanche seulement.

Dans les succursales, de dix heures et demie à midi, le dimanche seulement.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING du 5 janvier

Naissances. — Vermeulen Marcel, rue de Bourgogne, maisons Vannuxem. — Trenteseaux Anne, rue de Turenne, 28. — Mendre Lucien, rue du Beau-Laurier, 22. — Dufrenne Marguerite, rue de Starsbourg, 64. — Roose Lucie, rue du Fresnoy, 31.

Décès. — Vandenberghe Achille, 4 ans, rue de Menin, 188. — Catrisse Marie, 17 ans, piqûrière, rue de Bitche, 16. — Vanpevenage Sylvie, 55 ans, s. p., rue Pasteur, 78.

MOUVAUX

Une affaire mystérieuse. — En passant mardi soir, rue de Constantine pour se rendre à son travail, M. X... entendit les cris d'un enfant et la parole d'une grande personne ; ce bruit provenait d'un terrain vague.

M. X... n'osa point aller voir ce qui se passait ; le lendemain matin seulement, il avertit M. le commissaire de police qui découvrit à l'endroit indiqué un capuchon d'enfant et une casquette.

Classe 1909. — Les jeunes conscrits qui doivent former la classe 1909 sont au nombre de 63.

Contravention. — M. Petit, commissaire de police a dressé contravention à la charge de M. Delespierre-Leman, camionneur, qui stationnait mardi soir dans la rue de Lille, avec un camion non muni de lanterne.

MARCQ-EN-BARŒUL

Mouvement de la population en 1909. — La Mairie de Marcq-en-Barœul a enregistré durant l'année 1909 : 272 naissances, 216 décès, 86 mariages. Un fait mérite d'être signalé à ce sujet : depuis le 8 mai dernier, il n'est décédé dans le quartier du Bourg, aucun enfant en dessous de sept ans.

Statistique du mois de décembre. — Mariages, 10 ; naissances, 15 ; décès, 15.

Accident du travail. — A la Chocolaterie de MM. Franchomme et Fauchille, un biscuitier, M. Edouard Gausmand, 19 ans, a eu l'index droit comprimé dans un engrenage.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Démarez Claire, rue du Plouich. — Léontine Vandendriessche, cour Louise, 45.

Décès. — Vital Miny, 31 ans, chaudronnier, rue Scrive, 10. — Maurice Van Roy, 1 mois et demi, maisons Delcour. — Elise Verwaerde, 58 ans, ménagère, rue Saint-Patrick, 76.

Asthmatiques

Les asthmatiques connaissent bien les ennuis qui les attendent pendant l'hiver. C'est une toux quinteuse au moindre froid, c'est un manque de respiration, c'est un brusque réveil dans la nuit. Alors, les bronches sifflent, la poitrine est oppressée, les tempes battent, le malade cherche de l'air et n'en trouve qu'après de pénibles efforts.

Pourquoi donc continuer à souffrir? Pourquoi ne pas prévenir de tels accès en prenant du

Sirop des Vosges CAZÉ

qui procure un soulagement certain et une guérison assurée. Lisez ceci :

« Asthmatique à la suite de bronchites répétées, il m'était impossible d'assurer mon travail de garçon quand je pris du Sirop des Vosges Cazé. Le soulagement fut immédiat ; je dormis mieux, je toussai moins, puis plus du tout. D'homme sans courage et sans forces que j'étais je redevins frais et dispos, au point que je monte à cheval comme auparavant.

En vous autorisant à publier ma lettre, je paie bien faiblement ma dette de reconnaissance. Léon LE ROUX

Piqueur chez Mr Lespinasse, notaire à Nevers. »

Bronchiteux, Catarrheux, Asthmatiques, soyez convaincus qu'en prenant du Sirop des Vosges Cazé vous fortifierez, rajeunirez vos bronches. Essayez, avec lui vous guérirez sûrement et passerez l'hiver sans encombre.

Attention! N'acceptez rien autre. Ceux qui vous offrent un remplacement y ont intérêt. Le vôtre est d'exiger la Vraie Marque.

Le Flacon, 3f; Gd Flacon, 5f. En vente : toutes Pharmacies et CAZÉ à St-Quentin (Ane). (0f60 en) les 3 gr. Flac., 6f.

WAMBRECHIES

Pendu. — Henri Marot, 66 ans, domestique chez Mme Becquet, cultivatrice, au hameau de la Marotte, s'est pendu à une poutre du grenier.

Le corps a été découvert par le fils de Mme Becquet.

On ignore les motifs de ce suicide.

QUESNOY-SUR-DEULE

Doigt écrasé. — A la filature de MM. Poullier-D'Halluin et fils, Mottier Emile, 13 ans 1/2, presseur, a eu l'annulaire droit écrasé entre deux presses. 12 jours d'incapacité de travail.

Pour vos cheveux, employez Pétrole Hahn.

ARMENTIÈRES

Accidents. — Marie Vauquier, 28 ans, tisseuse, à Ploegsteert, coup de navette au pouce gauche, contusion.

— Arthur Perche, 35 ans, journalier, à Bois-Grenier, en déchargeant une pièce de fer, s'est contusionné la figure.

— Jules Fertun, 47 ans, garçon brasseur, rue de Lille, luxation de l'épaule gauche en tombant.

— Fernand Fontaine, 14 ans, journalier, à Pont-de-Nieppe, en soulevant une table, contusion de la main droite.

— Edouard Lesaffre, 36 ans, cribleur, à Erquinghem, contusion des reins en soulevant une cuvelle.

— Angèle Verolleman, 26 ans, dévideuse, à Ploegsteert, contusion des lombes en démontant un moulin de dévidoir.

— Fernand Descamps, ajusteur, rue Philippe-de-Girard, contusion du pied gauche en ajustant un cylindre.

— Maurice Pluquin, 33 ans, frappeur, rue de Quesnoy, bras gauche contusionné entre un mur et un tuyau.

— Achille Decuyper, 39 ans, tisseur, à Nieppe, auriculaire gauche pris entre l'épée et la couronne du métier, plaie.

HOUPLINES

Suicide. — Mercredi, à sept heures du matin, Georges Gauquié, 35 ans, cabaretier, rue Victor-Hugo, 93, s'est suicidé dans sa cuisine en se tirant une balle de revolver dans la tempe droite. La mort fut instantanée. Ce malheureux était neurasthénique.

HAZEBROUCK

BAILLEUL

Un vieillard noyé

Lundi dernier, on a retiré d'un fossé de la route d'Hazebrouck, le cadavre de Charles Annoot, rempailleur de chaises, âgé de 71 ans ; il s'y était noyé accidentellement.

HARDIFORT

Installation de M. Vandewalle. — M. l'abbé Vandewalle, précédemment curé de Courchelettes, et nommé à Hardifort, y sera installé le mercredi 12 janvier, à trois heures du soir.

Les paroissiens qui depuis longtemps n'ont vu chez eux une cérémonie de ce genre, se préparent à y participer avec beaucoup d'empressement et d'éclat.

DUNKERQUE

Le parquet fait saisir un effet de commerce. — En exécution d'une ordonnance du procureur de la République, un commissaire de police s'est présenté mercredi à la succursale de la banque Verley-Decroix et Cie, rue David-d'Angers, et y a saisi une traite de 700 fr., tirée par un négociant en vins sur un de ses confrères de la banlieue de Dunkerque.

Cette saisie est motivée par une plainte en faux déposée contre le signataire de cette traite.

Graves avaries. — On mande de Brest, que le vapeur dunkerquois « Président Le Roy Lallier », allant de Dunkerque à Bordeaux, est entré en relâche, ayant éprouvé une voie d'eau après avoir talonné sur une roche au large du Guernesey.

Ce vapeur dut jeter à la mer plus de 150 tonnes de marchandises afin de s'alléger. On prévoit qu'il restera plusieurs jours à Brest pour procéder aux réparations provisoires.

Côte fracturée. — La journalière Louise Thomassin, 34 ans, a eu une côte fracturée, par la chute d'une balle de laine, échappée d'une élingue à bord du vapeur « Hungarian ».

DOUAI

Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Edmond Parriot, coiffeur, rue des Vierges. Le plancher et une partie de la charpente du premier étage avaient pris feu. Grâce à une intervention immédiate, le feu n'a pas fait de dégâts très importants.

Les pertes couvertes par une assurance sont évaluées à 200 francs.

VALENCIENNES

Accident. — Jorieux Albert, couvreur, âgé de 15 ans, demeurant 22, rue Basse, était occupé mardi, au numéro 14 du Marché aux Poissons, lorsqu'il perdit l'équilibre et tomba.

Dans sa chute, il parvint à se raccrocher à l'échelle et essaya de descendre le long du montant. Mais les forces l'abandonnèrent à la hauteur du premier étage. Il lâcha prise et tomba sur le trottoir se faisant de nombreuses contusions. Il a dû être ramené en voiture à son domicile.

FRESNES

Un noyé. — Mercredi, vers une heure de l'après-midi, on a retrouvé dans l'Escaut, au pont Tournant de Condé, le sieur Lesse Joseph, âgé de 55 ans, demeurant à Fresnes, rue Désandrouin.

Le pontier aperçut le cadavre et le retira. Mme veuve Drumont, qui revenait du marché de Condé, reconnut le noyé et aussitôt un sergent de ville alla avertir la famille du malheureux.

D'après les renseignements de sa femme, il était parti de chez lui, vers neuf heures du matin, le jour même, en bonne santé.

RAISMES

Les voleurs continuent.. — La bande d'apaches et de cambrioleurs qui s'est abattue sur le pays continue ses exploits à Raismes.

La nuit dernière, la basse-cour de M. Coez, directeur de l'école publique des garçons, boulevard de la Gare, a été dévalisée.

Il serait temps qu'on puisse mettre la main sur les malandrins qui terrorisent la commune ; les habitants vont se voir obligés d'organiser leur police eux-mêmes, et ce sera drôle pour les voleurs.

CAMBRAI

Au 1er régiment de ligne. — Mercredi, l'ordre du jour du 1er de ligne a porté à la connaissance des gradés et soldats du régiment, les adieux de M. le colonel Bouchard, promu général de brigade.

A la date d'aujourd'hui, 6 janvier, le colonel remet au lieutenant-colonel Taffin, le commandement du régiment.

Trouvaille. — M. Lemoine Joseph, cantonnier, rue de Crèvecœur, a trouvé sur la route de Cambrai à Crèvecœur, une canne-fusil et une casquette qu'il tient à la disposition de leur propriétaire.

Arrestation. — Armand Piet, 25 ans, professeur de danse à Paris, a été arrêté, mercredi, rue de la Prison, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. Gachet, juge d'instruction à Cambrai, en date du mois de mars 1909.

Piet avait été condamné par défaut, à six mois de prison, par le tribunal correctionnel de Cambrai, pour escroquerie. Il a été écroué à la Maison d'arrêt.

Où est-il ? — Neyder Louis, 26 ans, garçon de café à Cambrai, a quitté subitement son domicile et n'a plus reparu. Sa femme, inquiète, a recours à l'Administration pour tâcher de découvrir la résidence du fugitif.

IWUY

Inculpation. — La dame Laguilliez, née Amélie Tordoir, 27 ans, journalière, est accusée de nombreux larcins au préjudice de Mme Bertin, hôtelière, à Iwuy, chez qui elle allait en journées.

Une perquisition faite au domicile de la femme Laguilliez a fait découvrir plusieurs serviettes, un mouchoir et un jupon appartenant à Mme Bertin.

L'indélicate journalière a été invitée à se tenir à la disposition du parquet.

AVESNES

LA ROUILLIES

Eclairez, s. v. p. — Ces jours derniers, M. Deviennes, marchand de fromages, se rendit à la gare d'Etrœungt. Dans l'obscurité où cette gare est plongée, il trébucha, tomba et se fractura deux côtes.

Qui doit payer les lampions ? La Ville ou la Compagnie ? Que l'une ou l'autre se décide, afin que de pareils accidents soient évités à l'avenir.

OBIES

La fraude. — Deux préposés de douane ont trouvé dans la forêt Mormal, au défriché de la Carrière, deux ceintures de fraudeurs contenant 61 kilogs de tabac, valeur 762 francs.

FOURMIES

Condamnation. — La femme Louise Loisellenx, arrêtée pour vol à l'estaminet « A la Colombe », rue de la Paix, ainsi qu'à Avesnes et Avesnelles, vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel d'Avesnes, à 3 mois de prison avec sursis.

Dépêches de la Nuit

Clôture de la chasse

La clôture générale de la chasse a lieu aura lieu le 30 janvier dans le département du Nord.

LES PRIX DE ROME

Le « Journal Officiel » publie un arrêté fixant au premier mardi de mai la date du concours d'essai pour le Grand-Prix de Rome en composition musicale.

Déraillement du rapide PARIS-LE HAVRE

Paris. — Par suite d'un déraillement survenu en gare de Bois-Colombes, on avait fait passer par une voie de garage le rapide du Havre, parti de la gare Saint-Lazare à 8 h. 30.

La machine heurta un butoir quelques mètres avant d'arriver à la gare de Bois-Colombes.

Elle s'enfonça dans le talus, le fourgon fut mis en pièces et les premières voitures ont été fortement endommagées.

Néanmoins, on ne signale jusqu'ici aucun voyageur qui soit blessé grièvement.

Le mécanicien, le chauffeur et le chef du fourgon de tête ont sauté sur la voie et ne se sont pas blessés.

La plupart des voyageurs qui se rendaient au Havre, et quelque peu contusionnés, sont revenus à Paris.

Tous les trains empruntant la ligne ont subi de grands retards.

LA MORT de l'Aviateur DELAGRANGE

DATE DES OBSÈQUES

Bordeaux. — Le frère du malheureux Delagrange, arrivé d'Orléans, est venu en compagnie de M. François Peyrey, à la chambre mortuaire, installée dans la propriété du vice-président de la Ligue méridionale aérienne. Une scène déchirante s'est produite lorsqu'il a été mis en présence du corps du pauvre aviateur.

L'inhumation est fixée à vendredi matin, à Orléans ; une délégation de la Ligue méridionale aérienne assistera aux obsèques et l'Aéro-Club de France enverra une délégation.

Tous nos lecteurs nous cablent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai.

M. Millerand à Bordeaux

Bordeaux. — M. Millerand, venant de la Rochelle, est arrivé à quatre heures et demie, mercredi après-midi. Le ministre s'est rendu à la Bourse et a assisté à la réception extraordinaire de la Chambre de Commerce.

Dans la soirée, M. Millerand a pris part à un dîner organisé en son honneur.

Les obsèques du grand-duc Michel

Saint-Pétersbourg. — Les obsèques du grand-duc Michel ont eu lieu à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul.

L'empereur et les personnages princiers venus de l'étranger, les membres du corps diplomatique assistaient à la cérémonie.

Le corps a été inhumé dans l'église.

Après la cérémonie, l'empereur a déjeuné au Palais-d'Hiver. Il est parti ensuite pour Tsarkie-Sélo.

BOURSE DE BRUXELLES

5 JANVIER 1910

FONDS D'ETAT PROVINCES VILLES	Ouvert	Clôture
Rente 3 %, 2e série	95 20	95 30
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	104 50
Bruxelles 1905, 2 % lib.	— —	95 25
Anvers 1887 2,50 %	— —	100 25
Anvers 1903 2 %	— —	— —
Gand 2 %	78 —	78 25
Liège 1880 3 %	— —	— —
Liège 1897 2 %	— —	80 —
Liège 1905, 2 %	— —	— —
Congo lots	— —	— —
CHARBONNAGES		
Amercœur (2 novembre 08)	2910 —	2890 —
Anderlues (30 septembre 08)	1000 —	1080 —
Bernissart (1er avril 09)	— —	705 —
Bois-d'Avroy (1er avril 09)	1155 —	1166 —
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	— —
B.E. Lambusart (2 nov. 08)	— —	— —
Borinage Central (17 oct. 07)	— —	525 —
Charbon. belge (15 avril 09)	147 —	147 50
Chevalière à Dour (1er mai 09)	1905 —	1907 —
Furstemberg p. (1er mai 09)	— —	— —
Furstemberg o. (1er mai 09)	— —	60 —
Concorde (1er mai 09)	— —	2245 —
Couchant du Flénu (1er av. 09)	— —	170 —
Courcelles Nord (1er mai 09)	— —	2200 —
Espérance B.-F. (2 août 08)	— —	850 —
Fontaine Lévêque (2 mai 09)	2900 —	2950 —
Gouffre (14 avril 1909)	2625 —	2700 —
Grand Buisson (4 janv. 1909)	1380 —	1384 —
G. Machine à Dour (31 d. 08)	— —	— —
G. Mambourg (15 mars 09)	390 —	400 —
Heine Saint-Pierre	— —	— —
Ham-sur-Sambre (10 mai 09)	990 —	1000 —
Hazard (1er mai 1907)	755 —	765 —
Horloz (3 octobre 1908)	— —	2300 —
Hornu et Wasmes (2 avril 09)	— —	11075 —
H. Unies de Charl. (2 nov. 08)	582 50	590 —
Kessales (2 avril 1909)	— —	— —
La Haye (31 octobre 1908)	1020 —	1040 —
La Louvière-Sart (15 avril 09)	— —	349 —
Levant du Flénu (4 janv. 09)	5925 —	5975 —
Marchiennes (2 avril 1907)	— —	— —
Mariémont (3 novembre 1908)	3225 —	3250 —
Noël Sart Culpart (2 nov. 08)	3740 —	3680 —
Nord de Charleroi, 1er juin 08	— —	— —
N. d. Rieu d. Cœur, 1er d. 08	— —	— —
Patience Beauj. (3 août 1908)	— —	— —
Poirier (1er avril 1909)	— —	849 —
Produits du Flénu, 4 janv. 09	— —	902 —
Réunis de Charl., 8 juin 1908	2580 —	2602 —
Sacré-Madame (2 mai 1909)	5725 —	5750 —
Trieu-Kaisin (3 septemb. 08)	1615 —	1600 —
Unis-Ouest-Mons, 2 avr. 1909	1410 —	1388 —
Wilhem-Sophia (1er nov. 08)	600 —	598 —
Kalping p.	— —	52 75
METALLURGIES		
Angleur (3 décemb. 1907)	499 50	500 —
Aumetz-la-Paix (2 décem. 08)	870 —	880 —
Cockerill (7 novemb. 1908)	1970 —	2030 —
Nicolaïef privil.	65 —	67 50
— ordinaire (15 mai 09)	— —	— —
Ougrée (3 août 1908)	1498 —	1499 —
Providence Russe (11 oct. 07)	182 —	178 50
Sarrebruck (31 oct. 1908)	— —	9185 —
Sambre-Moselle p. (30 nov. 08)	— —	850 —
Sambre-Moselle o.	338 —	332 50
T. d. Konstantin c. (10 fév. 08)	387 50	377 50
T. d. Konstantin j. —	560 —	575 —
ZINC		
Asturienne (3 juin 08)	— —	— —
Austro-Belge (5 nov. 07)	— —	375 —
Djebele (1er juillet 07)	— —	101 —
Nehida (1er nov. 07)	335 —	350 —
Nlle Montagne pr. (31 déc. 08)	425 —	427 50
Nlle Montagne or. —	247 —	252 50
Vieille Montagne (10 nov. 08)	855 —	865 —
DIVERSES ET ÉTRANGÈRES		
All. Dallhusch (15 avr. 08)	— —	1250 —
All. Mme Stolberg (3 juin 08)	575 —	576 —
All. Zinc de Silésie (7 mai 09)	— —	1590 —
Fr. Métropolitain (3 juill. 09)	— —	618 —
Dnieprovienne (15 janv. 09)	1112 —	1113 —
Koloma (17 juin 1908)	— —	[illegible] —
Métal. Russ.-Belge (28 fév. 09)	— —	1325 —

ARTHRITIQUES Buvez à vos repas CONTREXEVILLE-PAVILLON